# PRO SCRATCH™

## 2. FABRICANT

**ADHÉSIFS PROMA INC.**
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

## 3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO SCRATCH est un mélange préparé et proportionné à 2:1 de sable et ciment, conçu pour être employé conjointement avec un treillis métallique résistant à la corrosion strictement pour des applications intérieures résidentielles. L'emploi du mélange PRO SCRATCH doit être effectué de façon conforme aux codes du bâtiment régional et local en vigueur.

### Caractéristiques

- Pour effectuer de légers nivellements et des ragréages mineurs ;
- Pour les applications intérieures de sol résidentiel seulement ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

### Emballage

Sac de 22,7 kg (50 lb)

### Substrats appropriés

*(Employé conjointement avec un treillis métallique résistant à la corrosion )*

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, pour les sols intérieurs ; résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement.

*Béton* *Contreplaqué de catégorie "Extérieure"*

### Restrictions

- Pour les installations INTÉRIEURES seulement.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas utiliser sur les surfaces verticales.
- Ne pas appliquer là où il y a danger d'utilisation de sels et de produits déglaçant.
- Ne pas mélanger avec d'autres ciments, chaux, plâtres ou matériaux similaires.
- Ne pas appliquer en couche très mince – épaisseur minimale de mortier: 6 mm (1/4"). Pour les réparations minces et le nivellement, utiliser plutôt le PRO FINE PATCH™ ou le PRO PATCH™ (voir la fiche technique respective).
- Ne pas utiliser pour des applications supérieures à 50 mm (2") d'épaisseur. Pour les installations supérieures à 50 mm (2"), communiquer avec notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées.
- Laisser sécher le mortier correctement avant d'installer le revêtement de sol.
- Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.
- Éviter le contact avec l'aluminium et les bardages métalliques, les rampes, les barres, les fenêtres et les accessoires. Isoler ces endroits en appliquant un revêtement époxyde approprié.

### Restrictions (suite)

- Ne pas utiliser directement sur un substrat qui est soumis à une pression hydrostatique, à des problèmes d'humidité ou sur un substrat dimensionnellement instable tels que les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB), de panneaux d'amiante ou d'acier. Dans de tels cas, une membrane pare-vapeur en feuilles de polyéthylène ou en papier goudronné doit être installée avant la chape flottante en béton d'une épaisseur minimale de 32 mm (1 1/4") avec des grilles métalliques pour armatures.
- Ne pas employer le mélange PRO SCRATCH sur fond de contreplaqué sans y fixer d'abord un treillis métallique résistant à la corrosion (strictement à l'intérieur).
- Ne pas employer PRO SCRATCH sur ou pour recouvrir un système de chauffage radiant (contacter notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées).
- Protéger de toute source de ventilation directe ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant l'installation. Ces conditions pourraient entraîner un mûrissement trop rapide du produit de réparation, provoquant l'apparition de microfissures.
- Ne pas employer sur les revêtements de sol à endos coussiné.
- **Ne pas accélérer le mûrissement à l'aide de ventilateurs ou d'appareils de chauffage.**

## 4. DONNÉES TECHNIQUES

### Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

| **PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES** (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR) | |
|---|---|
| **Temps ouvrable** | > 60 minutes |
| **Prise initiale** | 24 heures |
| **Prise finale** | 28 jours |

| **PROPRIÉTÉS PHYSIQUES** (@23 °C [73 °F] et 50 % HR) | |
|---|---|
| **Contenu en COV** | 0 g/L |
| **Résistance à la compression (ASTM C-109)** | |
| **Ratio de mélange : 10,5% (cubes)** | **Résultat** |
| 24 heures | 3,1 MPa (445 lb/po$^2$) |
| 7 jours | 11,5 MPa (1,637 lb/po$^2$) |
| 28 jours | 14,3 MPa (2,032 lb/po$^2$) |
| **Couverture approximative** | |
| **Épaisseur** | **Couverture** |
| 6 mm (1/4") | 2,51 m$^2$ (27 pi$^2$) |
| **Période de conservation** | |
| 24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré. | |

## 5. INSTALLATION

### Préparation de surfaces

*(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation de Surfaces")*

- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours), solides et adéquats, rugueux et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po$^2$) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Tous les substrats de béton doivent être exempts de conditions hydrostatiques.
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenaillage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du produit de ragréage qui sera posé par la suite (avec un profil de surface de CSP ≥ 5).
- Le béton doit être saturé d'eau (SSD) afin d'éviter une absorption incontrôlée de l'eau par le mortier de réparation. Le béton doit être exempt d'eau stagnante.
- Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton, ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.
- Les substrats de bois doivent être solides et bien supportés par des solives espacées de 400 mm (16") et doivent être composés de deux couches superposées de feuilles de contreplaqué, chacune de 16 mm (5/8") d'épaisseur et fixées avec un minimum d'espacement de 3 mm (1/8") entre les panneaux et de 6 mm (1/4") d'espacement le long des murs périmétriques, autour des colonnes, des poteaux, des drains et des orifices des tuyaux. La couche supérieure sous-jacente en contreplaqué doit être fixée avec des vis de plancher, résistantes à l'oxydation, à tous les 15 cm (6") le long des bordures du panneau et dans chaque direction à travers le panneau de 20 cm (8") centre à centre. Les surfaces du plancher, le long des bordures adjacentes des panneaux, ne doivent pas être à plus de 0,75 mm (1/32") au-dessus ou au-dessous l'une de l'autre. **(Communiquez avec le département des services techniques de PROMA pour obtenir des recommandations lors de l'utilisation du PRO SCRATCH avec un treillis métallique résistant à la corrosion au lieu d'une seconde couche de contreplaqué là où les codes de construction locaux le permettent).** Pour les carreaux de céramique et de porcelaine jusqu'à 30 x 30 cm (12"x 12"), la conception structurale du substrat ne doit pas permettre une déflection supérieure à L/360 lorsqu'elle est testée à 136 kg (300 lb) de charges concentrées, conformément à la norme ASTM C627 sur la méthode d'essai standard. Pour les tuiles carrées et rectangulaires avec une dimension de pointe de 38 cm (15") et de 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23"x 23"), la déflection maximale ne doit pas dépasser L/540 sauf si un système efficace CIM (membrane pare-fissures) est utilisé dans le système d'installation. **Pour les carreaux de 60 x 60 cm (24" x 24") ou plus et pour les installations en pierre de toutes dimensions, la déflection maximale ne doit pas dépasser L/720. (Se référer à la norme ANSI A108. 01 Exigences relatives au contreplaqué de sous-sols).**

### Mélange

**Ratio pour le mélange : 3 – 1/3 parties de poudre pour 1 partie d'eau (en volume)**

1. Employer des outils de malaxage et des contenants propres.
2. Dans un récipient à mélange propre, selon la consistance désirée, mesurer et verser **4,1 L (1.08 gal US)** d'eau propre froide puis ajouter graduellement 22,7 kg (50 lb) de mélange de poudre PRO SCRATCH, tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minute), brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeau et d'une consistance uniforme.
4. Laisser reposer pendant 10 minutes, puis mélanger à nouveau sans ajouter d'eau ou d'autre poudre.
5. Le produit est maintenant prêt pour l'application.
6. Pendant la pose, maintenir la consistance du mélange lisse et homogène en brassant périodiquement le contenu du mélange dans le seau sans jamais toutefois y ajouter d'eau.

## Application

**Remarque : Fermer toutes les portes, fenêtres et ouvertures et protéger les travaux du vent, de la ventilation transversale ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation. Ne pas surchauffer les sols à partir du sous-sol pendant la construction par temps froid.**

1. Mouiller d'abord la dalle avec de l'eau. Ramasser le surplus et éponger les flaques.
2. Étendre et fixer un treillis métallique résistant à la corrosion.
3. Appliquer, compacter, et égaliser le mortier de la façon habituelle à l'aide d'une truelle à rebord droit en appuyant fermement sur la truelle pour bien faire pénétrer le mortier dans le treillis. Appliquer suffisamment de mortier pour que le treillis soit entièrement recouvert d'une épaisseur d'au moins 6 mm (1/4").
4. Finir la surface à la rugosité requise à l'aide d'une règle, d'une taloche ou d'un lissoir approprié avant que le mortier prenne.

## Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint.
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

## Mûrissement et protection

- Ne pas mouiller ni humecter pendant le mûrissement (24 heures).
- Protéger de la circulation piétonnière durant au moins 24 heures à une température ambiante et d'humidité normale.
- Attendre que le mortier soit complètement sec avant d'y appliquer un adhésif/ciment-colle.

  **Remarque : Le délai de séchage et de mûrissement peut varier dépendamment de la température et de l'humidité environnante. Ne pas forcer le séchage ni une prise accélérée par l'utilisation d'éventails, de souffleurs ou d'appareils de chauffage d'appoint.**

## Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

## Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer à la fiche de données de sécurité (FDS).

## 6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

## 7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

## 8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier.

## 9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

## 10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

**ADHÉSIFS PROMA INC.**
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2020 ADHÉSIFS PROMA INC.